

RÉUNION DU C.A DU 23 NOVEMBRE 2018

Tous les membres du Conseil d'administration étaient présents

1/ Situation du club :

- Le club compte à ce jour 121 licenciés, c'est-à-dire 6 de moins que la saison dernière. Cette quasi-stabilité des effectifs est une bonne nouvelle.
- L'actif net du club s'élève à un peu plus de 26000 €, soit 1430,28 de plus qu'en début d'exercice. Bien entendu, l'automne est traditionnellement une période favorable en termes de rentrées, en raison de l'encaissement des cotisations.
- La fréquentation continue cependant de s'effriter, le catastrophique mois de juillet pesant très lourd dans les statistiques sur une année glissante. La baisse globale est d'environ 15 %
- Suite au décès de Mme Hoeffler, le club a engagé une nouvelle femme de ménage pour 3 heures par semaine, qui sera épaulée par une vacataire envoyée par une agence pour une heure et demie supplémentaire.

2/ Événements divers

- Championnat des écoles de bridge : Le club participera au championnat des écoles de bridge, un simultané national réservé aux joueurs dont le classement est inférieur ou égal à 3♦. Le droit d'inscription sera de 5 € par joueur et les participants recevront un livret commentant les donnes jouées.
Ces derniers auront également la possibilité d'acquérir les jeux fléchés à l'aide desquels ce tournoi sera joué, là encore pour 5 €.
Le club a informé les autres clubs haut-rhinois (Colmar BC, Colmar Bartholdi, Huningue, Top Bridge Évasion), ainsi que les Amis du Bridge et la section bridge de Brunstatt Accueil de la tenue de cet événement, avec l'objectif de réunir le plus de monde possible.
L'organisation de cette manifestation, prévue le mercredi 23 janvier, sera confiée à Colette Hannaux.
- Le club a participé au Téléthon et reversera l'intégralité de la recette du tournoi du 22 novembre (392 euros) à l'AFM.
- Le tarif de la fête de Noël a été fixé à 20 euros (5 euros pour le tournoi et 15 euros pour l'apéritif et le repas).
- Les tournois des samedis 15 décembre et 5 janvier sont annulés pour cause de compétition par quatre.
- Le C.A propose d'organiser un tournoi individuel après l'Assemblée générale 2019. Ce type de tournoi permettrait à chacun de jouer une ou deux donnes avec des partenaires inhabituels, dans un esprit de convivialité et de détente.

3/ Points divers

-Le club a décidé d'investir dans deux petits chauffages d'appoint permettant de cibler les zones chauffées lorsque peu de personnes sont présentes (p. ex. cours).